



A Paris, le 19 Aout 2024

Demande d'audience intersyndicale avec le cabinet du Premier Ministre dans le cadre d'un préavis de grève à la DPJJ pour la journée du 29 aout 2024.

Depuis le 31 juillet et l'annonce d'une casse sociale sans précédent, la Protection Judiciaire de la Jeunesse traverse une crise majeure largement relayée par les principaux médias nationaux et régionaux. La décision incompréhensible et injustifiée de la Direction de la PJJ de ne pas renouveler plusieurs centaines de contrats au niveau national met notre institution en grande difficulté. Les conséquences pour les agents, contractuels ou titulaires, sont d'ores et déjà catastrophiques et les jeunes suivis seront les premiers impactés.

Pour rappel, le 6 août notre intersyndicale est reçue au ministère de la justice et obtient une enveloppe de 3 millions d'euros pour débloquer en urgence la situation. A rebours de la position de la chancellerie, nous apprenons dès le lendemain par les différentes Directions Interrégionales que la DPJJ refuse toujours de modifier sa trajectoire et confirme son plan social, balayant ainsi d'un revers de main les engagements pris par le ministère devant les représentants du personnel.

Le 09 août, l'intersyndicale est reçue une nouvelle fois par la DPJJ qui réaffirme la nécessité de faire des économies sur la masse salariale, justifiée selon elle par des engagements budgétaires qui n'auraient pas été suffisamment anticipés (Primes JOP et des agents du 93).

Face à l'obstination de la direction et à la gravité de la situation, notre intersyndicale n'a pas d'autres choix que de déposer un premier préavis de grève pour la journée du 14 août.

En réponse, la DPJJ reçoit une nouvelle fois notre intersyndicale le 14 aout 2024 mais les échanges restent stériles et aucun engagement n'est pris.

Pour nos organisations syndicales, cette position déconnectée de la réalité des terrains est insupportable, dans une période où nous sommes plongés dans l'incertitude de ce que seront nos conditions de travail et la qualité de nos accompagnements dans les services à la rentrée.

L'intersyndicale considère aujourd'hui avoir épuisé nos différents niveaux de dialogue social et s'en remet à votre cabinet. **Nous vous demandons de bien vouloir recevoir notre délégation en audience dans les plus brefs délais et ainsi vous exposer dans le détail notre revendication :**

Que les engagements pris par le ministère soient tenus par la DPJJ et que les moyens accordés soient immédiatement alloués au renouvellement des contrats nécessaires et validés par les directions inter régionales avant le 31 juillet 2024.

Dans l'attente d'une proposition de date, veuillez croire..... en notre profond attachement pour notre service public de la justice.